

Lettre 1

Objet : Reconnaître la sensibilité aux fragrances et la sensibilité chimique multiple - poursuivons ce dialogue essentiel

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de votre engagement continu à protéger la santé publique et à faire progresser l'accessibilité dans nos communautés. Je vous écris afin d'encourager la poursuite du dialogue et de l'action concernant la sensibilité aux fragrances et la sensibilité chimique multiple (SCM/MCS) - des conditions récemment reconnues par l'American Medical Association (AMA) comme pouvant être invalidantes.

Les politiques sans fragrances ne relèvent pas d'une préférence personnelle; il s'agit de mesures d'accessibilité essentielles permettant aux personnes atteintes de SCM/MCS d'accéder en toute sécurité aux soins de santé, aux milieux de travail et aux services communautaires sans être exposées à des déclencheurs chimiques nocifs.

Je vous invite à continuer à accorder une attention particulière à cette question importante, en mettant l'accent sur :

- La reconnaissance de la SCM/MCS comme handicap légitime et enjeu de santé publique;
- La mise en œuvre de politiques sans fragrances dans les établissements de santé et les espaces publics;
- La sensibilisation et la formation du personnel à la sensibilité chimique multiple;
- La prise de décisions fondées sur les données probantes et les avancées médicales récentes.

Agir sur la sensibilité aux fragrances et la sensibilité chimique multiple, c'est promouvoir l'équité, l'inclusion et la sécurité pour toutes et tous. Je vous remercie de votre leadership et de votre engagement envers des environnements plus sains et accessibles.

Cordialement,

[Nom]

[Ville/Province]

(Optionnel : courte note sur votre expérience personnelle ou sur l'importance du sujet pour vous)

Lettre 2

Objet : Merci de reconnaître la sensibilité aux fragrances, sensibilité chimique multiple - avançons vers une accessibilité sans fragrances

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour vous remercier d'avoir reconnu ou amorcé une réflexion sur la sensibilité aux fragrances et la sensibilité chimique multiple (SCM/MCS), et pour vous encourager à poursuivre vos efforts en vue de solutions concrètes et inclusives.

En juin 2025, l'Association médicale américaine

(AMA) a officiellement reconnu que certaines expositions environnementales, notamment aux fragrances, peuvent limiter de manière substantielle les activités de la vie quotidienne des personnes atteintes de SCM/MCS. Cette reconnaissance souligne l'importance urgente de mettre en place des politiques sans fragrances dans les milieux de soins de santé et de travail, ainsi que dans tous les espaces essentiels à la vie collective.

Trop souvent, les personnes vivant avec la SCM/MCS se heurtent à des obstacles quotidiens qui limitent leur participation à la société - des obstacles pourtant évitables grâce à une meilleure sensibilisation, à l'éducation et à des politiques adaptées. Je vous invite à approfondir cette démarche en explorant :

- Les impacts sanitaires et d'accessibilité des produits parfumés;
- Les stratégies pour élaborer ou renforcer des politiques sans fragrances;
- Les occasions de former le personnel et de sensibiliser le public;
- Les dimensions liées aux droits de la personne et à l'accessibilité environnementale.

En abordant cette question avec empathie et rigueur scientifique, [Nom de l'organisation] peut jouer un rôle de premier plan dans la promotion de l'équité en santé et de l'inclusion environnementale pour toutes et tous.

Je vous remercie de votre attention portée à cet enjeu important et de votre engagement continu envers l'accessibilité et la santé publique.

Cordialement,

[Nom]

[Ville/Province]

(Optionnel : déclaration personnelle ou brève expérience vécue)